

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 84048 du 3 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « technique »

NOR : INTJ1424085S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 14 novembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « technique » – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Lainé, Dominique	Nigend : 122 067
Ducroc, Alain	Nigend : 118 415
Belgrand, Pascal	Nigend : 109 039
Dagorn, Christophe	Nigend : 158 391
Godard, Patrick	Nigend : 117 050

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Herpsont, Thierry	Nigend : 103 591
Coquelet, David	Nigend : 144 513
Ballet, Maxime	Nigend : 156 011
Dehais, Séverine	Nigend : 159 894
Maurey, Laurent	Nigend : 165 878

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Bansard, Sylvain	Nigend : 165 522
Clément, Philippe	Nigend : 152 308
Moricard, Bernard	Nigend : 154 200
Tixier, Pascal	Nigend : 128 947
Barré, Pierre	Nigend : 150 370
Nicolas, François	Nigend : 148 230
Abric, Gaëtan	Nigend : 160 397
Fotius, Jean	Nigend : 105 794

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes:

Mackowiak, David	Nigend : 230 589
Ailloud, Patrick	Nigend : 242 037
De Backer, David	Nigend : 227 723

Benhelou, Hadiya Nigend : 214 769
Bardou, Franck Nigend : 158 133
Paloschi, Dominique Nigend : 116 055

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
P. MAZY